



## Demande de prime au ravalement

Direction Urbanisme -Logement- Emploi et Entreprises Locales  
Service Urbanisme

### Identification du demandeur

Nom du propriétaire : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Nom du demandeur (s'il est autre que le propriétaire): \_\_\_\_\_

Qualité du demandeur : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Usage de l'immeuble :

- Maison individuelle
- Maison individuelle et commerce au rez de chaussée
- Immeubles en copropriété                      Nombre de Logements : \_\_\_\_\_
- Immeubles en location                              Nombre de Logements : \_\_\_\_\_

Adresse des travaux : \_\_\_\_\_

## Pièces à fournir :

---

➤ Facture détaillée précisant la **superficie** de la façade rénovée et portant la **mention acquittée, signée par l'entreprise**

Ou

➤ Facture des matériaux utilisés (lorsque les travaux sont réalisés par le propriétaire) et indication de la superficie de la façade rénovée

➤ Photographie de la façade après travaux. ***Le demandeur est informé que les photos transmises dans le cadre de la demande de prime au ravalement de façade pourront être utilisées lors d'expositions municipales ou pour illustrer le magazine municipal.***

➤ Relevé d'identité bancaire ou postal

## Signature du demandeur

*Je reconnais avoir été informé que les photos transmises dans le cadre de la demande de prime au ravalement de façade pourront être utilisées par la Ville.*

Fait à

Signature

Le

**NB : Pour prétendre à l'aide municipale, outre le dossier de demande d'aide, tous travaux de rénovation de façade doivent obligatoirement avoir fait l'objet d'une déclaration préalable de travaux.**

**La réalisation des travaux doit être conforme à l'autorisation délivrée.**

Horaires du Service : du Lundi au Vendredi de 08h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h15

Tél.: 03.20.12.79.82

Courriel : [service-urbanisme@ville-lamadeleine.fr](mailto:service-urbanisme@ville-lamadeleine.fr)